

Justificatif généré le 05/05/2022

Support de parution :



Date de parution :

05/05/2022

Département de publication :

(91) Essonne

URL de l'annonce :

<https://www.actu-juridique.fr/?p=291594>

N° d'annonce :

604532

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 30 AVRIL 2022 à ORMOY LA RIVIERE (91 150) il a été constitué une société civile immobilière dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination :

SCI VERGAS

Siège Social : 14 Rue des Carnaux (91 150) ORMOY LA RIVIERE

Capital : €.1 000 entièrement souscrit en numéraire et divisé en 1 000 parts de €.1 chacune.

Objet : La Société a pour objet en France et dans tous pays :

- la propriété par voie d'acquisition, d'échange, d'apport ou autrement, de tous biens et droits immobiliers, la construction, l'aménagement, la mise en location et la gestion de tous biens immobiliers,
- toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil,
- et en général, toutes opérations ayant trait à l'objet ci-dessus défini en tous pays, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.

Durée : 99 ans à compter de la date d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

CO-Gérance : Monsieur Gaspar Cerqueira et Madame Véronique Cerqueira demeurant ensemble à Ormoy la Rivière (91 150) 14 rue des Carnaux

Cession : Toute cession de parts sociales, à titre onéreux ou gratuit, au conjoint des associés, à des ascendants ou des descendants du cédant ou des tiers étrangers, doit recevoir au préalable l'agrément de la gérance. Toute cession de parts sociales, à titre onéreux ou gratuit, entre associés est libre.

Droit de vote : Les usufruitiers, sous réserve du droit de participation à l'assemblée des nus-proprétaires, exercent seuls le droit de vote attaché aux titres dont la propriété est démembrée, à l'exception des décisions suivantes qui sont du ressort des seuls nus-proprétaires :

- la prorogation,

Justificatif de parution

- la transformation,
- la fusion,
- la dissolution,
- la liquidation de la société.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'EVRY

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeGM5OQYy

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeGM5OQYy>

